

La Poste

Le premier bureau de poste fut ouvert en 1710 jusqu'à environ 1796. Un nouveau bureau rouvrit enfin en 1832 (rue de la corderie).

L'éclairage

Pas d'éclairage public avant 1893 ! 4 réverbères au gaz sont installés sur Évran. Les Évrançais, eux, continuent de s'éclairer, pour la majorité, à la chandelle ou lampe à pétrole. Le courant électrique arrivera enfin sur Évran début 1936.

Le transport

Au XIXe siècle, il existe une route qui relie Dinan à Rennes en passant par Évran. Des diligences de 6 à 9 places avec chevaux assurent le transport des passagers. Au début des années 1900, les premières automobiles font leur apparition à Évran. En février 1932, la première ligne d'autocar voit le jour, elle relie Dinan à Rennes et fait un arrêt à Évran. Elle n'assure qu'un aller-retour journalier. Quelques mois plus tard, vu le nombre de passagers, un deuxième autocar est mis en service pour permettre de faire deux allers-retours quotidiens.



Bulletin d'informations

Novembre 2020 - n°7

Édité par la mairie d'Évran, directeur de publication: M. Patrice Gautier
Imprimé par nos soins.

INFORMATIONS

CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la commune s'est refait une beauté ! Vous pourrez y retrouver toutes les informations essentielles. N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et améliorations possibles en contactant la mairie.

Rendez-vous sur www.evran.bzh

CIMETIÈRE

Toujours dans le but d'améliorer l'entretien du cimetière et de mettre à jour les informations le concernant, une procédure de constat de sépultures en état d'abandon est mise en place. Il faut entendre par état d'abandon, une concession dont le monument est dégradé, éventré ou envahi par la végétation et dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis au moins 10 ans. Un courrier a été adressé aux familles concernées quand cela a été possible. Le lundi 9 novembre, le constat par procès-verbal sera dressé par Monsieur le maire. Les familles ont alors trois ans pour effectuer la remise en état nécessaire. Nous vous remercions de votre coopération et vous invitons à contacter la mairie pour tout renseignement complémentaire.

Habituellement, la mairie met du sable à disposition de la population pour l'embellissement des espaces entre les tombes. Ce ne sera pas le cas cette année car il est envisagé d'enherber certaines parties du cimetière au printemps prochain. Merci de votre compréhension.

LE CENTRE-BOURG ÉVOLUE ! REJOIGNEZ-NOUS !

Dans le cadre de l'appel à projet régional « Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux », la commune, l'architecte-urbaniste M. de Crevoisier et le bureau d'études Quarta redéfinissent les espaces publics du centre-bourg d'Évran. La municipalité souhaite une large concertation avec les Évrançais et recherche un groupe de volontaires motivés, composé d'habitants, d'associations, de commerçants et d'acteurs économiques intéressés par l'aménagement du bourg.

Calendrier :

Phase 1 - Études (nov 2020 - fev 2021) : Conception des options d'aménagement avec les élus et l'équipe de maîtrise d'œuvre/Participation à la finalisation du scénario retenu.

Phase 2 - Projet (mars 2021 - juin 2021) : Finalisation du projet d'aménagement

Phase 3 - Travaux (sept 2021 - dec 2022) : Participation au choix de matériaux, revêtements.../Chantiers participatifs sur les aménagements végétalisés, réalisation de mobilier.../Suivi et évaluation des travaux.

Ateliers :

Samedi 7 novembre 2020 - 10h - salle Jean de Beaumanoir : Présentation du diagnostic et discussion

Samedi 5 décembre 2020 - 10h - salle Jean de Beaumanoir : Travail sur les options d'aménagement

Samedi 9 janvier 2021 - 10h - lieu à définir : Finalisation du projet d'aménagement

A partir 16 janvier 2021 - lieu à définir : Présentation du projet à tous les Évrançais

Inscrivez-vous en complétant le bordereau disponible sur le site internet de la commune ou en mairie. Merci de le retourner au plus tard le **01/11/2020**, soit par courriel à l'adresse amenagement@evran.bzh, soit en le déposant en mairie.

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Devenez membre du Conseil de Développement afin de faire progresser les idées des citoyens sur le territoire de Dinan Agglomération. Plusieurs thèmes peuvent être discutés : la mobilité, l'alimentation, la transition énergétique, l'emploi, le handicap, la participation citoyenne... Il vous suffit d'habiter dans l'une des communes du territoire de Dinan Agglomération. Inscrivez vous avant le 20 décembre 2020 sur le site www.engagementcitoyen-dinanagglomeration.fr/ ou via conseildeveloppement@dinan-agglomeration.fr

RÉALISATION D'UN CHEMIN DE DÉCOUVERTE DE LA ZONE HUMIDE

Un diagnostic a été établi en 2019 par Cœur Émeraude afin de mieux connaître et mettre en valeur le patrimoine naturel d'Évran. Suite à ce diagnostic, la commune a souhaité réaliser un sentier pédestre de découverte près du port, permettant au public de cheminer dans la zone humide. Ce sentier sera réalisé par des étudiants en Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) du lycée professionnel de St Aubin du Cormier, avec le souhait d'une intervention bas coût en carbone en limitant très fortement l'utilisation de matériel thermique. Ces étudiants interviendront les mardis 10 et 17 novembre 2020.

AGENDA

Inscription au marché de Noël du vendredi 11 décembre 2020

Vous souhaitez exposer lors de notre marché de Noël annuel ? Vous pouvez contacter la mairie afin de vous inscrire !

Appel aux habitants

Dans le cadre d'un projet artistique sur Évran et ses habitants, vous pouvez nous partager vos photos, vos anecdotes ou tout autre souvenir de notre commune. Contacter la mairie jusqu'à mi- décembre.

Missions Argent de Poche

Vous avez entre 16 et 18 ans et vous souhaitez participer à des petits travaux de la collectivité contre rémunération ? Alors inscrivez-vous aux prochaines missions en contactant la mairie !

La Commission Fleurissement recherche des bénévoles !

Les prochains rendez-vous auront lieu les 04, 07 et 14 novembre de 14h à 17h pour effectuer des plantations ou du désherbage. Rendez-vous place de la mairie avec outils et gants !

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTIL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

« Café coup de cœur »

Organisé par le club lecture de la bibliothèque
Vendredi 13 novembre, de 18h15 à 19h15
Limité à 8 personnes,
inscription obligatoire au 02 96 27 53 33 ou sur bibliotheque@evran.bzh

ESS'P Rance

Informations et conseils pour les associations
Jeudi 19 novembre, de 9h à 12h
À la salle Charles Coudray

MAIRIE

9h-12h30 / 14h30-17h

Fermé les mardis et jeudis après-midi
Samedi : 10h-12h (sauf vac. scolaires)

☎ 02 96 27 40 33 ✉ accueil@evran.bzh

www.evran.bzh

EVVRAN, commune de Bretagne

NOËL POUR TOUS LES ENFANTS

COLLECTE DE JOUETS

Dans le cadre de la Banque Alimentaire, la mairie d'Évran organise une collecte de jouets, jeux et livres en faveur d'enfants de 5 à 12 ans.

Si vous avez des jouets neufs ou en très bon état, vous pouvez les offrir pour le Noël des enfants.

IL VOUS SUFFIT DE LES DÉPOSER AU
SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE
JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2020.

Ils seront redistribués aux familles bénéficiaires de la Banque Alimentaire, pour ce Noël

Quels services administratifs sur Évran ?

La mairie d'Évran vous accompagne dans toutes vos démarches administratives relevant de la compétence communale (état civil, urbanisme, social etc.) ou vous réoriente vers le service adéquat de Dinan Agglomération. Plusieurs partenaires peuvent aussi vous recevoir. Actuellement, huit permanences ont lieu sur Évran dont cinq dans les locaux de la mairie, les trois autres sont situées au Centre de Solidarité Départementale, 8 rue de l'hôpital. Depuis le mois de novembre, nous renforçons nos partenariats avec d'autres organismes et associations. En effet, l'une des actions de la stratégie de développement « Évran 2030 » est d'augmenter l'offre de services publics au sein de la mairie afin que la population puisse être accompagnée dans ses démarches administratives de la vie quotidienne.

Mlle Anaëlle Barbé a été recrutée par la mairie, afin de renforcer ce service d'information, d'orientation et d'accompagnement des habitants. Elle va également mettre en place et animer des ateliers numériques, mais aussi gérer la communication de la mairie. Vous pouvez la rencontrer au secrétariat de la mairie.

Vous avez besoin de renseignements ou d'être accompagné sur des sujets concernant la MSA ou la CPAM ?
Vous pourrez venir en mairie à partir du mois de novembre afin d'être guidé dans vos démarches.

Les permanences actuelles

FAMILLE – ACCES AUX DROITS

Assistances sociales

Aider les individus à faire face à des problèmes divers

Mardi matin – Sur rendez-vous – 0296800080
 Centre de la solidarité dép. 8 rue de l'hôpital

Consultation infantile

Suivi médical préventif des enfants de moins de six ans

4ème jeudi du mois – 14h à 17h
 Sur rendez-vous – 0296800080
 Centre de la solidarité dép. 8 rue de l'hôpital

Puéricultrices

Suivi médical préventif pour les enfants

1er et 3ème mardis du mois – 9h15 à 12h
 Sans rendez-vous
 Centre de la solidarité dép. 8 rue de l'hôpital

Conciliateur de justice

Trouver une solution amiable pour régler un différent entre deux parties

1er mercredi du mois – à partir de 9h
 Sur rendez-vous – Contactez la mairie



Gendarmerie

Informez et renseignez



1er mercredi du mois – à partir de 9h
 Sur rendez-vous – Contactez la mairie

AIDES A LA PERSONNE

ASAD Mené Rance

Services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées, les particuliers et en situation de handicap

Mardi - 9h à 12h30 - Sans rendez-vous



Le Connétable

Services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les personnes âgées, les particuliers et en situation de handicap

Jeudi - 9h à 12h - Sans rendez-vous



EMPLOI – FORMATION - INSERTION

Mission locale

Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sur les questions de mobilité, orientation professionnelle, santé, logement, stage, service civique etc.

1er et 3ème mercredis du mois
 9h à 12h30 et 14h30 à 17h
 Contactez le 02 96 85 32 67



LOGEMENT

Citémétrie

Informez et conseillez les propriétaires et les locataires sur des questions d'habitat et d'énergie

3ème jeudi du mois – 9h à 12h
 Sur rendez-vous - Contactez la mairie



NOUVEAU ! Les ateliers numériques

La municipalité organise des ateliers numériques, à destination de tous les Évranais, afin de réduire les inégalités numériques. Cette volonté part d'un constat : beaucoup se sentent en difficulté avec le numérique, notamment depuis la dématérialisation des services publics. De plus, le confinement a renforcé les inégalités numériques avec le télétravail, l'école à distance, les téléconsultations, le commerce en ligne, les liens sociaux à distance etc.

Aussi, la mairie a été sélectionnée à l'appel à projet « Construire le numérique en Côtes d'Armor » pour lequel nous avons candidaté en septembre. La subvention du département servira à l'achat d'outils numériques. Ils seront à disposition des personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement.

Infos pratiques

- Modules par thématique
- Modules payants (les tarifs seront communiqués prochainement)
- De novembre à janvier
- Formation tablette les mardis de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h
- Formation ordinateur les jeudis de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h
- Durée d'une séance : 1h30
- Groupe de 5 personnes
- Sur inscription, sous réserve de places disponibles
- Utilisation de l'outil personnel conseillé

Modules

- Connaître sa tablette – 2/3 séances
- Connaître son ordinateur – 5 séances
- Internet sur la tablette – 2 séances
- Internet sur l'ordinateur – 3 séances
- Messagerie tablette – 2 séances
- Messagerie ordinateur – 2 séances

Autres modules à venir...

Pour les personnes souhaitant un accompagnement hors thématique spécifique (formulaire en ligne par exemple) il faudra venir prendre rendez-vous à la mairie afin de fixer un créneau d'accompagnement, hors temps ateliers numériques.

De plus amples informations concernant les modules, les tarifs et l'inscription vous seront communiquées via le site internet, la page facebook ou bien directement en mairie.

Vers une labellisation France Services ?

« France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. »



Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

En juillet 2020, la municipalité d'Évran a candidaté pour être labellisée France Services. Cette labellisation permettrait à l'ensemble des habitants du Pays d'Évran d'avoir une réponse sous 72h concernant une question ou un accompagnement relevant du domaine de l'administration publique.

Si labellisation, deux agents seront formés pour vous accompagner concernant des démarches relevant de la CPAM, l'Assurance Retraite, la MSA, la CAF, Pôle Emploi, les Ministères de l'Intérieur, de la justice, de l'action et des comptes publics.

Ce guichet unique rassemblerait alors plusieurs opérateurs et partenaires sociaux dans un même lieu. France Services serait également un lieu où vous pourriez être accompagnés dans vos démarches en ligne.

La mairie est actuellement dans l'attente d'une réponse concernant cette candidature.

